

L'augmentation du braconnage des rhinocéros au Botswana

Document d'information pour les délégués de la session CITES SC74 (Lyon, mars 2022)

Vue d'ensemble

Le braconnage important et soutenu des rhinocéros dans le delta de l'Okavango a décimé les rhinocéros blancs et noirs sauvages du Botswana. Pour faire face à cette catastrophe, le gouvernement s'est largement appuyé sur des approches réactives qui n'ont pas permis d'arrêter l'abattage des rhinocéros du Botswana.

Le Botswana n'a perdu que six rhinocéros à cause du braconnage entre 2006 et 2017, mais la situation a brusquement changé en 2018 avec la perte d'un nombre estimé à 11 rhinocéros. Cela a été suivi d'une forte augmentation du braconnage en 2019 qui s'est poursuivie jusqu'en 2020 avec 30 et 62 rhinocéros abattus, respectivement, selon les données du gouvernement. Cependant, le nombre réel de rhinocéros braconnés pourrait être beaucoup plus important. Le Botswana n'a pas publié d'informations sur le nombre de rhinocéros braconnés en 2021 ou 2022.

Aggravant la crise, le Botswana s'est montré réticent à collaborer avec d'autres gouvernements et la société civile pour lutter contre le braconnage. Des allégations de corruption ont aggravé la remise en question de la capacité du Botswana à protéger sa population de rhinocéros contre le braconnage et le commerce illégal.

Malgré l'augmentation inquiétante du braconnage des rhinocéros évidente fin 2019, le Botswana a simplement été encouragé à garder la situation du braconnage « sous surveillance » par le Secrétariat et le Comité permanent dans leur rapport sur les rhinocéros à la CoP18. L'abattage important des rhinocéros du delta de l'Okavango dans les années qui ont suivi la CoP18 démontre clairement qu'une plus grande attention est nécessaire de la part des Parties et des experts de la CITES.

À la lumière des niveaux très préoccupants de braconnage des rhinocéros dans le delta de l'Okavango, l'EIA exhorte le SC74 à charger le Botswana de rendre compte des mesures et des activités qu'il met en œuvre pour lutter contre le braconnage des rhinocéros et le commerce illégal, conformément à la décision 18.110, en temps voulu pour examen par la session SC75.

Décision 18.110 adressée aux Parties :

Les Parties veillent à signaler les saisies et soumettre les échantillons d'ADN aux États des aires de répartition en temps opportun, et surveillent en permanence les tendances de l'abattage illégal de rhinocéros et du commerce illégal de spécimens de rhinocéros, et les mesures et activités qu'elles mettent en place pour lutter contre ces crimes, afin de s'assurer que ces mesures et activités restent efficaces et sont rapidement adaptées en réaction à toute nouvelle tendance identifiée, et font rapport au Secrétariat en temps voulu pour examen par le Comité permanent sur toute activité menée à cet égard.

Analyse

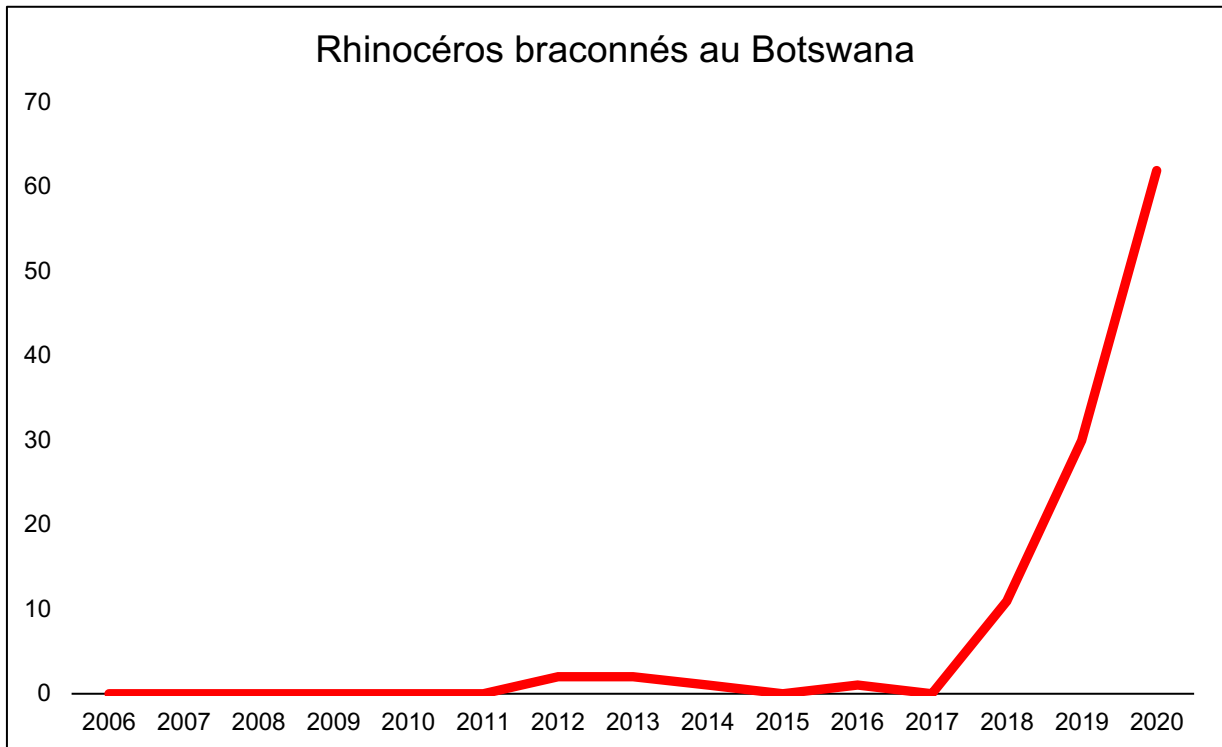
- La population du Botswana fin 2017 s'élevait à 502 rhinocéros dont 50 rhinocéros noirs et 452 rhinocéros blancs d'après les dernières estimations de population mises à la disposition du public. Environ la moitié se trouvait dans la région du delta de l'Okavango.¹
- Le Botswana a été épargné par le carnage de l'assaut du braconnage des rhinocéros qui a touché d'autres nations d'Afrique australe à la fin des années 2000. En raison de son statut de "refuge" contre le braconnage, une centaine de rhinocéros provenant d'autres États de l'aire de répartition confrontés à un braconnage massif ont été transférés au Botswana entre 2012 et 2018.² Seuls six rhinocéros auraient été braconnés au Botswana entre 2006 et 2017.³

¹ CITES CoP18 Doc. 83.1 Annexe 2

² <https://www.bbc.com/storyworks/bitc-blazing-trails/botswana-blazing-trails-conservation>

³ CITES CoP18 Doc. 83.1 Annexe 2

- Le braconnage a commencé à augmenter en 2018 avant de devenir incontrôlable les années suivantes. Au moins 92 rhinocéros ont été abattus entre janvier 2019 et juillet 2020 selon le gouvernement,⁴ bien que les véritables données chiffrées sur le braconnage puissent être nettement supérieures.⁵ Aucune donnée chiffrée sur le braconnage n'a été fournie pour 2021 ou 2022.



Données pour 2006-2017 : CoP18 Doc. 83.1 Annexe 2 ; Données pour 2018 : EIA ; Données pour 2018-2019 : Ministère de l'environnement, des ressources naturelles et du tourisme du Botswana.

- La stratégie anti-braconnage du gouvernement s'est initialement concentrée sur l'application d'une présence militaire accrue par la Force de défense du Botswana (BDF), l'organisme principal qui mène les opérations anti-braconnage dans le delta de l'Okavango. La BDF emploie une politique anti-braconnage dure qui selon les informations rapportées a entraîné la mort d'au moins deux douzaines de braconniers présumés depuis 2019.⁶
- Un grand nombre des braconniers qui s'en prennent aux rhinocéros du Botswana viennent de pays voisins comme la Zambie,⁷ et les tactiques anti-braconnage de la BDF ont attisé les tensions avec les voisins du Botswana.⁸ Il existe peu de preuves d'une coopération efficace avec la Zambie pour mettre un terme au braconnage et au trafic transfrontaliers des espèces sauvages.

⁴ <https://www.facebook.com/www.mewt199.co.bw/photos/pcb.4558700737540895/4558698134207822>

⁵ https://www.voanews.com/a/africa_botswana-denies-120-rhinos-poached-18-months/6202757.html

⁶ Compilation de rapports disponible sur demande.

⁷ <https://allafrica.com/stories/202105160101.html>

⁸ <https://www.news24.com/citypress/news/namibia-citizens-up-in-arms-over-botswanas-shoot-to-kill-approach-20201112>

- Le braconnage s'étant poursuivi sans relâche, le gouvernement a pris des mesures draconiennes pour évacuer tous les rhinocéros noirs restants dans le delta (le nombre exact est inconnu) et écorner les rhinocéros blancs.⁹
- L'opération d'écornage semble n'avoir eu aucun effet dissuasif sur le braconnage. Des rapports ont fait état de rhinocéros écornés abattus par des braconniers¹⁰ et, en octobre 2021, le Botswana a annoncé sa décision de capturer tous les rhinocéros sauvages restants et de les relocaliser dans des "sanctuaires" jusqu'à ce que la situation sécuritaire dans l'Okavango puisse être maîtrisée.¹¹ On ignore combien de rhinocéros le Botswana a réussi à déplacer du delta de l'Okavango et s'il reste des rhinocéros sauvages en liberté au Botswana.
- Aucune des mesures prises par le Botswana ne s'est attaqué efficacement aux causes profondes du problème du braconnage des rhinocéros : la criminalité organisée et la corruption. On ignore si le Botswana a entrepris des enquêtes conjointes fondées sur le renseignement pour démanteler les syndicats de braconniers et de trafiquants de cornes de rhinocéros responsables de la destruction de la population de rhinocéros du delta de l'Okavango. Le Botswana n'a pas non plus indiqué s'il prélevait des échantillons d'ADN médico-légal provenant de rhinocéros braconnés et s'il les partageait avec RhODIS pour qu'ils soient analysés et utilisés dans le cadre d'enquêtes de lutte contre la criminalité.
- Le Botswana a nié à plusieurs reprises la gravité de la situation du braconnage des rhinocéros et n'a pas épuisé toutes les possibilités pour obtenir de l'aide ou des informations de la part d'autres gouvernements et d'ONG qui auraient pu accroître la capacité de renseignement du Botswana et améliorer sa stratégie et son efficacité en matière de lutte contre la criminalité.¹² En outre, les ONG et les scientifiques qui ont partagé des informations sur l'augmentation du braconnage des espèces sauvages au Botswana, ou qui ont proposé une assistance technique, ont été vilipendés par le gouvernement.¹³
- Les allégations de corruption au sein des services chargés de lutter contre le braconnage des espèces sauvages au Botswana sont particulièrement préoccupantes. Selon le directeur de la Direction des services de renseignement et de sécurité, des syndicats de braconniers ont infiltré les forces de sécurité,¹⁴ et les médias locaux ont fait état d'allégations de corruption au sein de la BDF concernant le braconnage des rhinocéros.¹⁵

Conclusion

Lors de la CoP18, le rapport du Comité permanent et du Secrétariat sur les rhinocéros a encouragé le Botswana « à poursuivre l'examen de cette question [le braconnage des rhinocéros] afin de s'assurer que les mesures mises en œuvre pour prévenir et combattre le braconnage des rhinocéros sont efficaces et rapidement adaptées en fonction de toute évolution de tendance. »¹⁶ Le Botswana ne figurait pas parmi les Parties les plus touchées par le braconnage et le commerce illégal de rhinocéros citées dans la décision 18.111. Le Botswana n'a pas non plus transmis d'informations au Secrétariat sur les mesures et activités qu'il met en œuvre pour lutter contre le braconnage et le commerce illégal de cornes de rhinocéros, conformément à la décision 18.110.

⁹ http://www.xinhuanet.com/english/2020-06/16/c_139141258.htm

¹⁰ <https://botswanasafarinews.blogspot.com/2020/06/okavango-delta-poachers-now-target.html> ;

<https://www.sundaystandard.info/its-better-to-show-tourists-a-dehorned-rhino-than-nothing-at-all-magosi/>

¹¹ <https://www.facebook.com/www.mewt199.co.bw/photos/pcb.4558700737540895/4558698134207822>

¹² https://www.voanews.com/a/africa_botswana-denies-120-rhinos-poached-18-months/6202757.html

¹³ <https://www.bbc.com/news/world-africa-47321241> ; <https://africageographic.com/stories/rhino-poaching-botswana-is-pride-hampering-prevention/>

¹⁴ <https://www.sundaystandard.info/its-better-to-show-tourists-a-dehorned-rhino-than-nothing-at-all-magosi/>

¹⁵ <http://www.weekendpost.co.bw/24914/news/bdf-refutes-rhino-poaching-special-forces-unit-sabotage/>

¹⁶ CoP19 Doc. 83.1

À la lumière de la situation d'urgence à laquelle est confrontée la population de rhinocéros du Botswana, ce dernier doit s'employer à démanteler les réseaux de criminalité organisée responsables de la décimation de ses populations de rhinocéros blancs et noirs dans le delta de l'Okavango en menant des enquêtes conjointes, fondées sur le renseignement, avec les autres pays concernés et les organisations de la société civile. Si le Botswana ne poursuit pas cette ligne de conduite, il risque d'assister à une nouvelle extinction de ses rhinocéros.

L'EIA exhorte le SC74 à :

Demander au Botswana de faire rapport au Secrétariat sur toutes les mesures et activités qu'il met en œuvre pour lutter contre le braconnage et le commerce illégal de rhinocéros conformément à la décision 18.110, y compris en soumettant des informations sur toutes les enquêtes conjointes menées par les services de renseignement sur les réseaux de criminalité organisée, en temps voulu pour examen lors de la session SC75.